

ASC Chevigny escalade saison 2020-2021

Pour la saison 2020-2021, le club de l'ASC Chevigny escalade fait peau neuve !

Afin de mieux s'adapter à aux licenciés, aux pratiques ainsi qu'aux orientations données par la fédération la fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) à laquelle club est affilié, l'association Chevigny Escalade a décidé de revoir l'organisation des créneaux.

De plus, suite à cette situation particulière, nous devons faire évoluer les méthodes d'inscription pour la saison prochaine.

Le but est de permettre une meilleure visibilité des créneaux, une meilleure homogénéisation des groupes et proposer aux jeunes une plus grande vision de leur progression au fur et à mesure de l'année et de ses années futures dans cette pratique.

Nous souhaitons tisser un lien entre tous les groupes pour que le licencié puisse voir une progression du groupe débutant aux groupes plus expérimentés et progresser en franchissant les étapes.

Cela lui permet de se projeter dans le futur et de se fixer des objectifs.

Voici donc la nouvelle mise en place pour la saison 2020/2021 :




















Etat des lieux et mise en place 2020/2021 :

Saison 2019/2020

créneaux par Age		groupe de niveau
5-7 ans	Mercredi 14h/15h	*
	Mercredi 15h/16h	**
	Jeudi 17h30/18h30	***
8/12 ans	lundi 17h45/19h15	*
	mardi 17h30/19h	**
	mercredi 16h15/17h45	***
	mercredi 18h15/19h45	**
	Vendredi 17h15/18h45	**
13/17 ans	Mardi 19h/21h	**
	jeudi 18h30/20h30	***
	vendredi 19h/20h30	*
10/13 ans	me/ven 17h30/19h30	****
14/19 ans	Ma/je 18h30/20h30	****

Saison 2020/2021

créneaux par Age		groupe de niveau
4-5 ans	Mercredi 10h30/11h30	
	Samedi 9h/10h	
5-6 ans	Mercredi 14h/15h	 / 
7-9 ans	Mercredi 15h/16h	
	Jeudi 17h30/18h30	
	lundi 17h45/19h15	
10-13 ans	mercredi 16h15/17h45	
	mercredi 18h15/19h45	
	Vendredi 17h15/18h45	
	jeudi 18h30/20h30	
14-17 ans	Mardi 19h/21h	
	vendredi 19h/20h30	 / 
	mardi 17h30/19h	
10-13 ans	me/ven 17h30/19h30	
14-19 ans	Ma/je 18h30/20h30	

GROUPE :

Groupe réservé aux débutants (ou très jeune) souhaitant découvrir l'activité escalade de manière ludique et/ou de s'y investir sur une année.

Objectif: PASSEPORT BLANC

Peuvent s'y inscrire :

- Les enfants n'ayant jamais pratiqué en club de façon régulière
- Les enfants passant d'un groupe d'âge au supérieur et souhaitant continuer leur progression.

GROUPE :

Groupe réservé aux non débutants, souhaitant s'investir dans une optique de progression et accéder à l'autonomie en salle pour de l'escalade en moulinette.

Objectif salle: PASSEPORT JAUNE.

Peuvent s'y inscrire :

- Avoir validé le PASSEPORT BLANC avant l'entrée dans le groupe.
- Les enfants ayant pratiqué au moins une année au sein d'un club d'escalade.
- Les enfants passant d'un groupe d'âge au supérieur et souhaitant continuer avec une optique de progression et de perfectionnement dans l'activité.

GROUPE :

Groupe réservé aux non débutants. L'objectif étant de progresser en s'entraînant dans une ambiance ludique mais avec une certaine exigence et une assiduité plus poussée.

Le but étant d'acquérir l'autonomie en SAE en moulinette et en tête (pour les plus grands).

Objectif salle : PASSEPORT ORANGE

Objectif falaise : PASSEPORT VERT/BLEU

Peuvent s'y inscrire :

- Les enfants ayant pratiqué 2 années minimum au sein d'un club d'escalade.
- Avoir validé le PASSEPORT JAUNE avant l'entrée dans le groupe. Souhaitant s'investir dans un perfectionnement à l'activité.

GROUPE :

Groupe réservé aux plus motivés et aux compétiteurs. L'entraînement est au cœur de ce groupe, l'enfant souhaitant s'inscrire aura 2 cours dans la semaine d'entraînement et sera encouragé à grimper en dehors des créneaux club.

Par semaine, il y aura 1 séance en salle privée (Climb Up dijonnais ou Cime Altitude 245) et une séance au gymnase Boivin de Chevigny-Saint-Sauveur).

Le but de ce groupe est d'acquérir l'autonomie complète sur mur et sur voie d'une longueur en extérieur et d'accéder au 7ème voire 8ème degrés.

La participation au circuit de compétition officiel départementale et régional sera obligatoire.

Peuvent s'y inscrire :

- 10/13 ans :

- Avoir validé le PASSEPORT JAUNE avant l'entrée dans le groupe.

- Les enfants ayant pratiqué au moins 2 années au sein d'un club d'escalade.

- Les enfants passant d'un groupe d'âge au supérieur et souhaitant continuer avec une optique d'entraînement, de compétitivité et de performance dans l'activité.

- Les enfants prêts à s'engager dans la vie associative du club
- Les enfants prêts à participer au circuit de compétition fédéral.

- 14/18 ans:

- Avoir validé le PASSEPORT ORANGE avant l'entrée dans le groupe.

- Les enfants ayant pratiqué au moins 2 années au sein d'un club d'escalade.

- Les enfants passant d'un groupe d'âge au supérieur et souhaitant continuer avec une optique d'entraînement, de compétitivité et de performance dans l'activité.

- Les enfants s'engageant dans la vie associative du club

- Les enfants s'engageant à participer au circuit de compétition fédérale

Règlement d'inscription dans les groupes :

Pour tous les groupes :

Au mois de septembre

- Inscription dans l'un des groupes par niveau, **après vérifications** des informations et des passeports.
- Le **respect de l'âge** est obligatoire.
- **Respect strict** du règlement ci-contre lors des inscriptions.
- Possibilité de changement de groupe au cours de l'année sous proposition/ou accord de l'initiateur de référence seulement lors des vacances scolaires.

Tout au long de l'année, les informations et mises à jour seront disponibles sur le site internet et sur le Facebook du club.

Conditions et critères de changement de groupe au cours de l'année

Fonctionnement :

Les changements de groupe seront simplifiés. Le licencié pourra, par l'intermédiaire de l'initiateur, demander une permutation de groupe en la motivant, et changer à la suite d'une période de vacances scolaires. En revanche, il devra rester dans le nouveau groupe entre chaque période de vacances scolaires. Cela permettra de proposer au licencié une certaine souplesse sans perturber le groupe dans sa progression vers ses objectifs pendant la période de travail.

Le licencié aura la possibilité de changer de groupe au cours de l'année en fonction de son évolution.

Les demandes de changements pourront se faire sur demande motivés **de l'initiateur** vers le responsable pédagogique et le bureau.

Ils pourront se faire d'un groupe d'intensité inférieure à un groupe d'intensité supérieure et vice et versa.

La proposition se fera :

- Sur demande du licencié (parents) vers l'initiateur
- De l'initiateur vers le licencié
- Du responsable pédagogique ou du bureau vers l'initiateur et le licencié.

La demande devra être motivées et les conditions et critères suivants devront être remplies :

- Respect de l'âge du créneau de destination
- Respect du niveau exigé (passage de passeport préalable si besoin)
- Respect de l'autonomie liés au groupe de destination
- Problème de cohésion sociale au sein du groupe
- Manque d'investissement liés à l'intensité du groupe

Pour toute autre raison, une demande dérogatoire écrite devra être soumise à l'initiateur, au responsable pédagogique ainsi qu'au bureau et un accord unanime devra être validé pour autoriser le changement de groupe.